

protocole. sm. (1re feuille collée dans un registre.) Formulaire pour dresser des actes publics. || Registre où l'on inscrit les délibérations, les actes d'un congrès, etc.; ces délibérations, ces actes mêmes.

protonotaire. sm. Officier de la cour pontificale de Rome, chargé de l'expédition des actes des consistoires.

protosulfure. sm. *Chim.* Combinaison d'un corps simple avec la plus petite quantité de soufre.

protosynecelle. sm. Vicairé d'un patriarche ou d'un évêque de l'Église grecque.

prototype. sm. Original, modèle, premier type; se dit surtout des choses qui se moulent ou qui se gravent.

protoxyde. sm. *Chim.* L'oxyde le moins oxygéné de tous ceux qui peut former un corps simple en se combinant avec l'oxygène.

protozoaires. sm. pl. (g. *zoon*, animal.) *Zool.* Animaux microscopiques de la plus simple organisation, vivant dans les eaux, dans les liquides des corps vivants: *infusoires, microbes*, etc.

protubérance. sf. (l. *tuber*, bosse.) Saillie, éminence: *les protubérances du crâne.*

protuberant, ante. adj. Qui forme une protubérance.

protuteur. sm. Celui qui, sans avoir été nommé tuteur, est néanmoins fondé à gérer et administrer les affaires d'un mineur.

prou. adv. Fam. Assez, beaucoup: *peu ou prou, ni peu ni prou.*

Proudhon (J.-B.-Victor). (1758-1838.) Savant juriconsulte, né à Chanans (Doubs); professa le droit avec succès, à Dijon.

Proudhon (P.-Joseph). (1809-1865.) Publiciste révolutionnaire, né à Besançon; nombreux écrits socialistes.

proue. sf. (g. *prōra*.) La partie de l'avant d'un navire.

proousse. sf. (Qui est l'un preux.) Acte de vaillance, de courage. || Fam. Action ridicule. || *SYN. Exploit, fait.*

Proust (Louis-Joseph). (1754-1826.) Chimiste français; découvrit le sucre de raisin, et établit la théorie des équivalents.

proover. va. (l. *probare*.) Établir la vérité de quelque chose par un raisonnement, un témoignage. || Monter, marquer, mettre en évidence: *ce trait prouve un bon naturel.*

provéditeur. sm. Dans la république de Venise, officier qui avait le commandement d'une flotte, d'une province, etc.

provenance. sf. Ce qui est transporté d'un pays dans un autre: *les provenances des colonies.* || Fig. Origine: *la provenance d'un usage.*

provenant, ante. adj. Qui vient.

provençal, ale. s. et adj. Habitant de la Provence; qui appartient à la Provence ou à ses habitants. || *SM.* Langue provençale. || *A LA* *PROVENÇALE.* loc. adv. A la manière des Provençaux.

Provence. Anc. prov. de France, capit.: Aix; réunie à la France en 1487; a formé les dpts des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône, du Var, et une partie de la Drôme et de Vaucluse.

Provence (Comte de). Titre que portait Louis XVIII avant d'être roi.

provente. sf. Provision de vivres. || Mélange de pois gris, de vesce, d'avoine, etc., pour engraisser les moutons et les brebis.

provenir. vn. (c. *venir*.) Procéder, dériver, resulter.

proverbe. sm. Sentence, maxime exprimée en peu de mots, et devenue commune et vulgaire. || Petite comédie qui est le développement d'un proverbe. || *SYN. Adage, maxime.*

Proverbes (Livre des). Un des livres de l'Ancien Testament

proverbial, ale. adj. Qui tient du proverbe. || Qui a passé en proverbe.

proverbialement. adv. D'une manière proverbiale.

providence. sf. (*pro*, en avant; *videre*, voir.) Suprême sagesse par laquelle Dieu conduit toutes choses. || Dieu lui-même considéré dans sa providence (on met alors un *P* majuscule). || Fig. Appui, protection, ressource: *être la providence de qqn.*

Providence. 120 000 h. V. et port des États-Unis, État de Rhode-Island, entre Boston et New-York.

providentiel, elle. adj. Qui a rapport à la Providence, qui est un effet de la Providence: *événement providentiel.*

providentiellement. adv. D'une façon providentielle.

provignage. sm. Marcottage par le moyen de provins.

provignement. sm. Action de provigner.

provigner. va. *Agric.* Coucher en terre les sarments non détachés d'un cep de vigne, afin qu'ils prennent racine.

provin. sm. Rejeton d'un cep de vigne qui a été couché en terre, et qui, après avoir pris racine, sera transplanté ailleurs.

province. sf. (l. *provincia*.) Nom que les Romains donnaient aux pays conquis hors de l'Italie: *les provinces de Grèce, d'Espagne.* || Étendue de pays qui fait partie d'un État: *la Flandre, la Normandie, le Dauphiné*, etc., *avant 1789.* || Les habitants mêmes d'une province: *la province se souleva.* || En France, se dit des dpts en général, par opposition à la capitale: *habiter la province.* || Certain nombre de diocèses soumis à la juridiction d'un même archevêque.

Provinces-Unies. République fédérative constituée en 1579 par l'union d'Utrecht, entre les 5 provinces de Hollande, Zélande, Utrecht, Gueldre et Frise; elle subsista jusqu'en 1795.

provincial, ale. adj. Qui est de la province, qui appartient à la province. || *S.* Personne de la province: *les provinciaux.* || *SM.* Supérieur général de plusieurs monastères du même ordre, formant une province.

provincialat. sm. Dignité du provincial d'un ordre religieux.

provincialement. adv. A la manière de la province.

provincialisme. sm. Locution particulière à une province.

Provins. 8300 h. (*Provincios*) S.-Préf. (Seine-et-Marne), sur la Voulzie, à 95 km. de Paris; 60. Conserves de roses. — *Arr.*: 5 cant., 101 comm.

provisoir. sm. (l. de *providere*, pourvoir.) Chef d'un lycée.

provision. sf. (l. *provisio*, de *providere*, pourvoir.) *Jurispr.* Ce qui est adjugé préalablement à une partie, en attendant le jugement définitif. || Somme qui doit servir au paiement d'une lettre de change, et qui se trouve entre les mains du payeur. || Amas de choses nécessaires ou utiles: *provision de bois, d'armes.* || Fig. *Faire provision de patience.* || *PAR* *PROVISION.* loc. adv. Provisoirement.

provisioinel, elle. adj. *Jurispr.* Qui se fait par provision, en attendant un règlement définitif.

provisioinellement. adv. Par provision: *cela a été ordonné provisoiellement.*

provisoire. adj. 2 g. Qui est rendu par provision: *jugement provisoire.* || Ce qui est fait en attendant: *entente provisoire.* || Temporaire: *gouvernement provisoire.* || *SM.* Ce qui est provisoire.

provisoirement. adv. Par provision; en attendant.